



Le palais Saint-Georges est situé en périphérie du centre historique de Rennes.

De plus, le risque événementiel est bien présent tout au long de l'année, avec de gros rassemblements (concerts, manifestations sportives, culturelles et spontanées) comme les Transmusicales ou encore la braderie des commerçants qui rassemble plus de 500 000 personnes pendant une journée. Les soirées étudiantes sont aussi le théâtre de nombreuses interventions pour rixe ou ivresse sur la voie publique. La capitale de la Bretagne concentre également un nombre important d'établissements répertoriés dont 24 dans le seul cœur de ville (parking souterrain, IGH, centres commerciaux, centres culturels, bâtiments classés, locaux à sommeil). Côté spécialités, Rennes Saint-Georges héberge le sauvetage nautique et le groupe animalier. Les plongeurs de Rennes sont orientés vers les rivières et plans d'eau intérieurs alors que le secteur maritime est plutôt dédié au CSP de Saint-Malo. L'équipe animalière, quant à elle, est la spécialité la plus sollicitée du département avec une moyenne de 150 interventions par an. Centre de référence, Rennes Saint-Georges concentre 80 % des départs avec 18 équipiers et tout le matériel de capture et de télé-anesthésie utilisé sous contrôle des vétérinaires sapeurs-pompiers. Le CSP est mixte mais l'activité opérationnelle est si importante que les gardes reposent essentiellement sur les professionnels. Les volontaires sont là en appui, pour les astreintes ou les remplacements. Avec 80 % de VSAV, les départs sont bien rodés. Le chef d'agrès file au standard

et récupère la feuille de mission avec l'adresse, où toute la cartographie est affichée sur des tableaux. Dans le même temps, l'équipage rejoint le poste, la barrière s'ouvre, le feu bloque la circulation. En moins de trois minutes, le véhicule est parti. Rapide et efficace! ■

*Extrait du livre « Rennes, des combattants du feu aux techniciens du risque », disponible auprès de l'amicale SP de Rennes.

En chiffres

- **Interventions**
6 300 interventions en moyenne par an dont 80 % de secours aux personnes, 6 % d'incendies, 10 % d'opérations diverses et 4 % de secours routier.
- **Effectifs**
106 SPP dont 7 officiers, 54 sous-officiers et 45 hommes du rang ; 32 SPV dont 2 sous-officiers ; 1 assistante de secteur.
- **Régime de garde**
24 h de garde, 48 h de repos, 12 h de garde, 48 h de repos, avec une proportion de 60 % de 24 h et 40 % de 12 h.
- **Population défendue**
Environ 87 000 habitants, dont la commune de Cesson-Sévigné. L'agglomération de Rennes, qui compte environ 210 000 habitants, est couverte par trois centres de secours avec le CSP Rennes-Beauregard sur le secteur nord-ouest et Rennes-Le Blosne au sud.
- **Engins**
4 VSAV, 1 VTU, 1 VTUTP (transport de personnes), 1 FPTL, 1 FPT, 1 FPTSR, 1 EPC, 1 VLGG, 1 VPRO (protection), 1 CCF, 1 VLHR, 3 VL, 1 VPL, 1 BLS (Zodiac), 1 EMB (embarcation).

24 h au CSP historique Rennes Saint-Georges

En périphérie du centre historique de la ville, le centre de secours principal Rennes Saint-Georges fait face aux risques liés à des bâtisses anciennes et à une vie citadine dynamique. Récit de 24 heures dans ce centre à l'activité opérationnelle importante et efficace.

Reportage Patrick Forget

Ancien couvent de sœurs construit en 1670, le bâtiment est ensuite repris à la Révolution par l'armée, avant de brûler en 1921. Après quatre années de travaux, les sapeurs-pompiers investissent le palais Saint-Georges. Classé monument historique depuis 1930, il est partagé avec le service des sports de la ville de Rennes, le service prévention du Sdis et la police municipale. Des logements de fonction se trouvent dans les étages. Idéalement situés à la périphérie du centre historique, les locaux ne sont plus vraiment adaptés à l'organisation du service. Beaucoup de véhicules sont stationnés à l'extérieur. Un projet de démenagement est d'ailleurs prévu

pour 2020 sur le site actuel de la direction, quelques minutes plus à l'est. Ici, au cœur de Rennes, pas d'industrie, pas de réseau routier à risque, mais une ville qui bouge avec beaucoup d'étudiants, un nombre important d'ERP et, surtout, un centre historique très sensible. Une partie des nombreuses bâtisses à colombages, imbriquées les unes dans les autres, date d'avant le grand incendie de 1720. Un feu dévasta alors plus de 40 % de la ville avec 950 maisons détruites dont 15 hôtels et 32 rues totalement rayées de la carte. Les façades en pierre ont remplacé les colombages des habitations mais les intérieurs conservent une grande partie d'éléments en bois. Le potentiel

calorifique dans ce quartier est tel qu'à chaque départ pour feu, deux groupes incendie sont engagés (4 fourgons, 2 échelles, 2 chefs de groupe et 1 chef de colonne). Un atlas « risque particulier » a fait l'objet de trois ans de travail pour répertorier les accès des différents engins et les difficultés d'évacuation pour les victimes.

Des ruelles inaccessibles

Aujourd'hui encore, certaines petites ruelles et cours intérieures sont complètement inaccessibles. Le seul moyen d'accès est l'échelle à main. Plus près de nous, on se souvient également de l'incendie du Parlement la nuit du 4 février 1994, le soir de la manifestation des pêcheurs bretons.



10 h, rassemblement de la garde dans la cour du CSP.



10:15



19:09



14:40



08:59



17:55



14:13



14:30



09:40

Fil des interventions

Déroulé chronologique du 9 février 2017

- **10 h** : rassemblement de la garde.
- **10h15** : manœuvre de la garde sur le thème du feu d'appartement avec tuyaux en écheveaux et mise en place du stoppeur de fumée.
- **10h39** : VSAV 1 pour un petit malaise à Cesson-Sevigné, sans gravité. La personne est laissée sur place.
- **10h43** : VSAV 2 pour un relevage à domicile d'une personne handicapée.
- **11 h17** : VSAV 2 pour une crise d'épilepsie à l'université de Rennes 2. Le jeune homme de 19 ans est transporté au CH Pontchaillou (CHRU).
- **12 h** : pause déjeuner et astreinte des équipes en alternance.
- **14 h** : rassemblement de la garde pour affectation des tâches dans les services.
- **14h13** : VSAV 1 pour une vieille dame de 93 ans, consciente, tombée dans sa salle de bains et bloquée derrière la porte. La personne est conditionnée et transportée au CHRU.
- **14h30** : VSAV 2 pour un homme de 60 ans à domicile avec suspicion de tentative de suicide médicamenteuse, transporté au CHRU.
- **14h40** : entraînement de reconnaissance des plongeurs sur les étangs d'Apigné.
- **15h50** : VSAV 1 pour malaise sur la voie publique d'une femme avec des antécédents cardiaques.
- **17 h** : rassemblement de la garde.
- **17h15** : séance de sport libre.
- **17h55** : VSAV 1 pour homme blessé à la cheville à la suite d'une chute avec intoxication alcoolique sur voie publique. La personne est transportée au CHRU.
- **19 h** : changement de la garde pour les personnels en garde de 12 h.
- **19h09** : VSAV 1 pour un homme de 48 ans alcoolisé avec prise de médicament, rue Aubry, laissé sur place.
- **19h15** : repas et astreinte de l'ensemble de la garde.
- **21h51** : VSAV 2 départ pour un malaise au travail, avenue Janvier. L'homme, alcoolisé, est laissé sur place.
- **1h18** : VSAB 1 pour malaise conscient à un arrêt de bus. Le jeune homme, alcoolisé, ayant vomi, est transporté au CHRU.
- **1h38** : VSAB 2 pour malaise conscient à la discothèque l'Espace. La personne part en courant à notre arrivée.
- **2h21** : VSAB 1 pour malaise conscient sur voie publique. La personne est réveillée par l'équipage et regagne son domicile seule.
- **3h04** : VSAB 1 pour personne inconsciente place du Parlement. Après réanimation cardio-pulmonaire, la femme de 69 ans est déclarée décédée par le médecin du Samu.
- **7 h** : changement de la garde.
- **7h34** : VSAB 1 pour personne obèse avec douleur thoracique au Trésor public. L'homme est transporté à l'hôpital pour des examens complémentaires.
- **8 h** : rassemblement de la garde, affectation des fonctions et vérification du matériel.
- **8h30** : sport pour tous, à l'exception des équipages VSAV 1 et 2.
- **8h59** : VSAB 1 pour un malaise dans un bus place de la République. La jeune femme est transportée au CHRU.
- **9h40** : VSAB 1 pour une chute de sa hauteur, place de l'Église, dans la commune de Chantepie. La femme de 78 ans présente une plaie à l'arcade sourcilière et des pertes d'équilibre. Elle est transportée à la clinique de Cesson-Sévigné.